



Swiss Insurance Medicine

Versicherungsmedizin Schweiz

Médecine d'assurance suisse

Medicina assicurativa svizzera

Suite aux information récentes de l'OFAS/BSV

Chers collègues expert.e.s membres de la SIM,

Le **1^{er} janvier 2027**, l'échéance de la période transitoire de 5 ans pour obtenir la certification SIM pour réaliser des mandats d'expertises pour les assurances sociales prendra fin.

Cette mesure a découlé de réforme de la loi sur le « développement continu de l'AI » entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022. (Art.44 de la LPGA, Art. 7j ss OPGA)

Si vous souhaitez consulter les informations récentes de l'OFAS à ce sujet nous vous renvoyons sur le site de la SIM : <https://sozialversicherungen.admin.ch/fr/d/21979/download>

Dre. méd. Isabelle Gabellon
Présidente SIM

PD Dr. méd. Msc Andreas Klipstein
Président de la Commission de formation
continue SIM